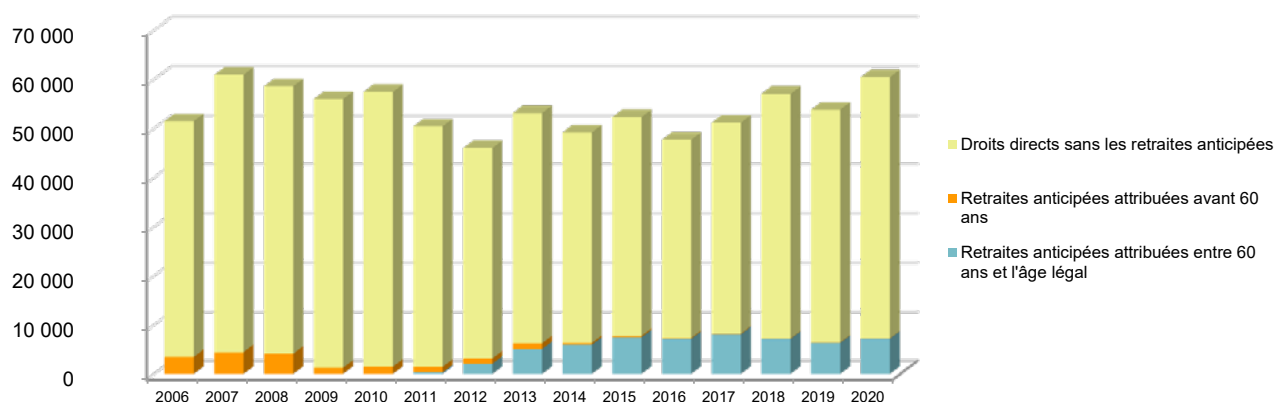


Retraités résidant en Carsat Sud-Est

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	30 588	46 084	76 672
Droits directs (retraites personnelles)	28 723	31 721	60 444
Droits dérivés (retraites de réversion)	1 865	14 363	16 228
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	3 913	4 729	8 642

Évolution des attributions de droits directs et retraites anticipées depuis 2006



Retraites anticipées et mesures dérogatoires	5 824	2 030	7 854
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	63,1 ans	63,5 ans	63,3 ans
Droits dérivés	75,7 ans	74,4 ans	74,6 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Pensions à taux réduit	16,5 %	14,3 %	18,3 %
Retraités bénéficiant d'une surcote	18,3 %	18,2 %	18,2 %

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	534 095	671 990	1 206 085
Retraités percevant un droit direct seul	519 086	479 226	998 312
Retraités percevant un droit dérivé seul	1 558	35 672	37 230
Retraités percevant les deux à la fois	13 451	157 092	170 543
Minimum vieillesse ⁽³⁾	7,2 %	6,0 %	6,5 %
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	68 352	22 202	90 554
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	74,0 ans	75,6 ans	74,9 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁴⁾	865 €	660 €	751 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	24,2 %	48,3 %	37,3 %

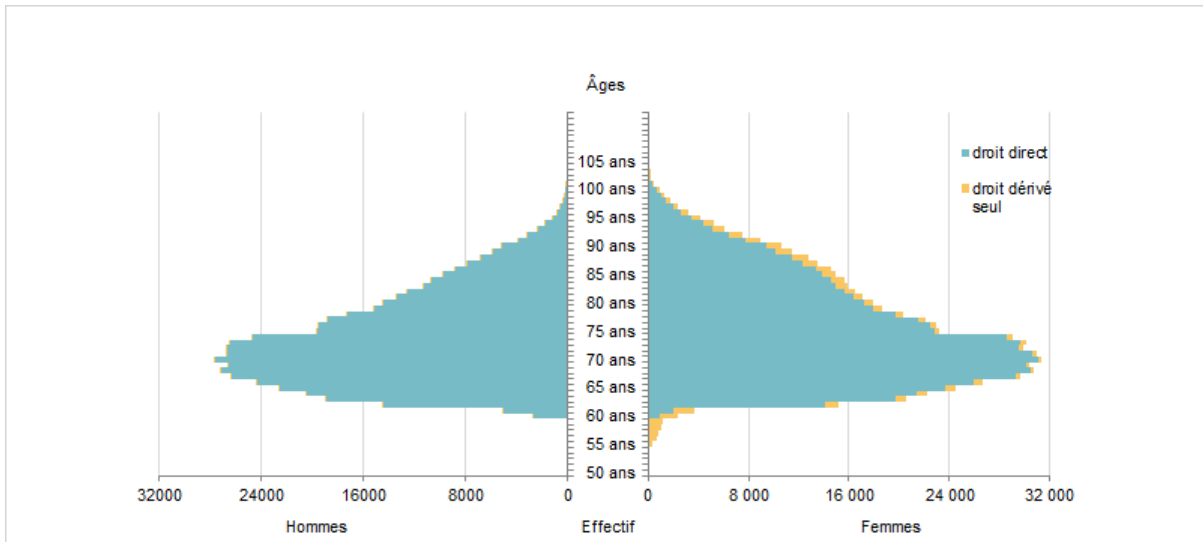
¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

² Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

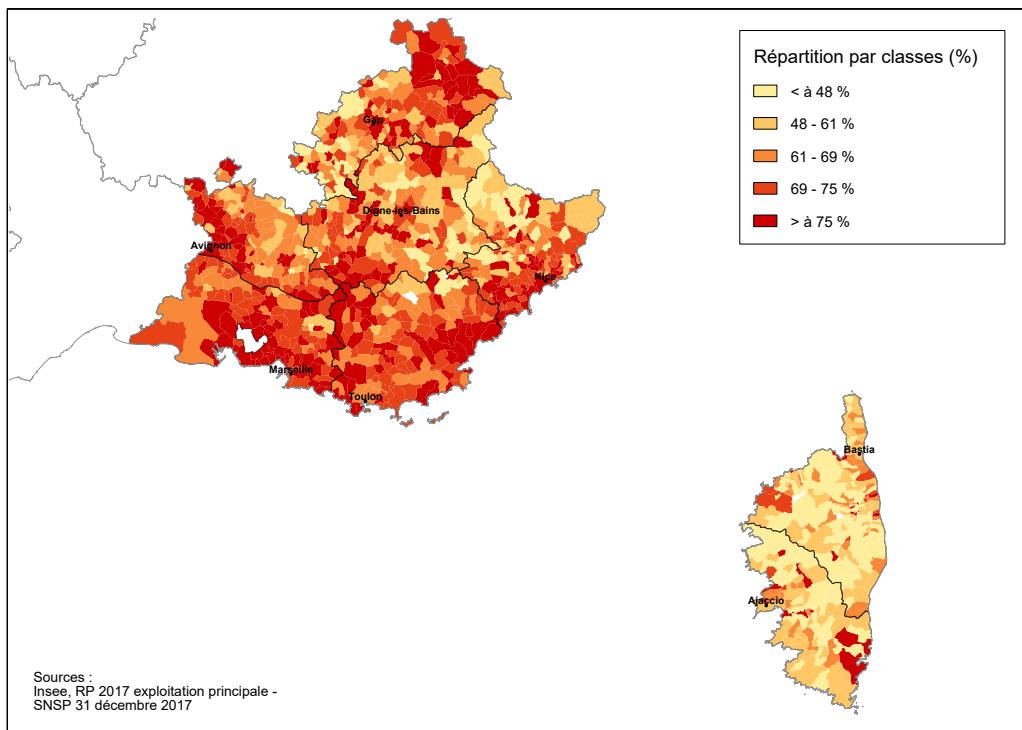
³ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

⁴ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

Pyramide des âges des résidents



Retraités du régime général par rapport à la population des 60 ans et plus par commune dans la Carsat Sud-Est



Prestataires payés par la Carsat Sud-Est

Répartition par département de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
04 - Alpes-de-Haute-Provence	16 887	19 993	36 880
05 - Hautes-Alpes	13 602	16 278	29 880
06 - Alpes-Maritimes	101 938	129 971	231 909
13 - Bouches-du-Rhône	173 382	216 415	389 797
2A - Corse-du-Sud	11 746	13 918	25 664
2B - Haute-Corse	13 382	16 255	29 637
83 - Var	98 517	125 131	223 648
84 - Vaucluse	48 077	60 935	109 012
Total Carsat Sud-Est	477 531	598 896	1 076 427
Total hors Carsat Sud-Est	68 381	82 520	150 901
Ensemble des prestataires	545 912	681 416	1 227 328

Sources : Cnav - SNSP, SNSP-TI et Maori, Insee
 Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.
 Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

Retrouvez-nous sur lassuranceretraite.fr, statistiques-recherches.cnav.fr et [Twitter](https://twitter.com).